



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE  
MATAWINIE

**AVIS PUBLIC**

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 17 avril 2024, a été adopté le *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé 2024-2034*, ce Schéma a été attesté par le ministre de la Sécurité publique le 12 mars 2024 et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2024.

Copie intégrale de ce document est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce 18<sup>e</sup> jour d'avril deux mille vingt-quatre.

---

Édith Gravel  
Directrice générale et  
greffière-trésorière